

# Gestion des intérêts

**Equilibre des intérêts, essentiellement utilisateurs / industriels (« groupe technique »)**

**Déclaration Publiques d'Intérêt dans un objectif de transparence**

**Equilibre des mandats (attention aux délégations)**

**Pas de droit à l'oubli pour les contributeurs mais possibilité de se désolidariser du doc final**

# Ecriture d'un référentiel de certification

## 1. Les mots

- Homogénéité de sens du début à la fin du référentiel (et pour les documents annexes !)
- Utilisations inhabituelles ou potentiellement ambiguës des termes ⇒ [glossaire](#)
- Concepts nécessaires au référentiel ⇒ glossaire

# Ecriture d'un référentiel de certification

## 2. La précision des critères

- L'exigence peut résulter d'un compromis mais une fonctionnalité exigée est précise et objectivable
- Une ambiguïté laissée sera toujours tranchée ... de façon imprévisible
- Les critères qualifient les exigences fonctionnelles minimales en tentant de faire abstraction de l'ergonomie, des situations spécifiques, des « fonctions propriétaires »,...
- Tests, étude de faisabilité, retour d'expérience influent sur la rédaction des critères

# Écriture d'un référentiel de certification

## 3. Les documents accompagnant le référentiel

- Publication au JO
- Glossaire
- Document « précisions » : « exceptions à la DC »
- Tests
- Référentiel d'accréditation (Cofrac)
- Site Internet de la HAS : FAQ, précisions sur les domaine d'application d'exigences, modalités de réalisation de l'audit de certification...

# Outil d'élaboration du référentiel

Le référentiel en cours d'élaboration est visible sans connexion (sauf pendant la relecture)

Ouverture des droits de discussion aux membres du GT intéressés. Pas de modification du référentiel sans discussion en GT

Cas d'usage, glossaire en discussion, FAQ, tests (actifs et en discussion), SAD (actifs et en discussion), CR du GT,... sont toujours visibles